

OBJET : Formations en cours de carrière - Année scolaire 2006-2007
Brochure d'accueil pour les enseignants de l'enseignement fondamental ordinaire engagés sous couvert de l'article 20

Réseau : C.F.

Niveaux et services : Enseignement fondamental

Aux Chefs des établissements de l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française.

Aux Chefs d'établissement des écoles annexées de l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la Communauté française.

Aux Administrateurs des Internats autonomes organisés par la Communauté française.

Pour information aux Membres de l'Inspection.

Autorité : S.G.A.P.

Signataire: Jean STEENSELS
Directeur général adjoint

Gestionnaire : Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'enseignement organisé par la Communauté française.

Personne ressource : Martine DUWEZ, Directrice - Bureau 1G27, Boulevard du Jardin Botanique, 20-22 à 1000 BRUXELLES

Référence : IV/JS/MD/OF/2006/84

Renvoi(s) : -

Nombre de pages: texte : 2 + 1 brochure

Bruxelles le 02/10/06

Aux Chefs des établissements de l'enseignement
fondamental ordinaire organisé par la Communauté
française

Aux Chefs d'établissement des écoles annexées de
l'enseignement fondamental ordinaire organisé par la
Communauté française

Aux Administrateurs des Internats autonomes organisés par
la Communauté française

N. Réf : IV/MD/OF/2006/84

Pour information aux Membres de l'Inspection

Votre correspondante :
M. DUWEZ, Directrice
02/690.81.45

OBJET: **Formation en cours de carrière - Année scolaire 2006-2007**
Brochure d'accueil des enseignants de l'enseignement fondamental ordinaire engagés
sous couvert de l'article 20

Le Service général des Affaires pédagogiques et du Pilotage du réseau d'Enseignement organisé par la Communauté française, en partenariat avec les Services d'Inspection concernés, a été chargé par Madame la Ministre-Présidente d'élaborer un plan d'action relatif aux formations spécifiques des enseignants désignés sous le couvert de l'article 20, afin de doter ces personnes « d'une « boîte à outils » afin qu'elles puissent faire face à la mission qui leur est confiée ».

Pour ce faire, il a été décidé d'une part d'organiser des formations destinées spécifiquement aux enseignants engagés sous couvert de l'article 20 et d'autre part de créer, en collaboration avec le C.A.F., une documentation à leur remettre dès la rentrée scolaire et pouvant servir de base lors des formations.

Il s'agit de :

- une brochure générale d'outils pédagogiques, transversale pour tous les niveaux et types d'enseignement confondus, intitulée « Enseignant, mon nouveau métier » ;
- une documentation complémentaire présentant les spécificités de l'enseignement fondamental ordinaire. Celle-ci sera distribuée ultérieurement lors des journées de formation.

Diffusion de la brochure

Vous trouverez ci-joints quelques exemplaires de la farde générale. La documentation spécifique au niveau de l'enseignement fondamental ordinaire vous parviendra ultérieurement. Cette dernière sera à insérer dans la farde générale et constituera la base d'une documentation à personnaliser par l'enseignant lors des formations.

Quelques exemplaires supplémentaires de ces documents peuvent encore être demandés à la Direction de la Formation en cours de carrière et des Centres de formation et technique.

De plus ceux-ci sont installés sur le site RESTODE afin de permettre la reproduction aisée des textes (http://www.restode.cfwb.be/pgens/carriere/Ens_metier.htm)

Cette documentation ainsi que les formations prévues visent à accueillir le nouvel enseignant et lui donner les premières informations qui lui seront nécessaires.

Bien entendu, votre démarche d'accueil ainsi que celle de l'équipe pédagogique restent essentielles dans la bonne intégration du jeune enseignant.

Je vous remercie déjà pour tout le travail de formation qui sera réalisé au sein même de l'établissement d'enseignement.

Le Directeur général adjoint

Jean STEENSELS